



18 août 2014

Communiqué de la Commission provinciale des grades de Judo-Québec Inc.
Techniques exigées lors des passages de grades

Tel qu'annoncé l'an dernier, veuillez trouver ci-joint la liste des techniques pouvant être demandées lors des examens de grade de la Commission provinciale des grades de Judo-Québec.

Ces techniques sont listées pour les grades de Shodan, Nidan et Sandan et plus.

Les techniques pouvant être demandées pour les examens de Nidan incluent aussi les techniques de Shodan.

Il en est de même pour les techniques pour les grades de Sandan et plus, elles incluent aussi celle requises pour Shodan et Nidan.

Une attention particulière sera accordée à la connaissance et l'exécution des techniques dites « Shinmeisho » pour les grades de Yondan et Godan. Cela se traduira par un examen où plus de huit techniques seront demandées lors des examens comme le prévoit le Syllabus des grades de Judo-Canada.

L'objectif de cette exigence étant de s'assurer que les candidat(e)s à des grades supérieurs connaissent et maîtrisent bien les techniques du judo reliées au grade convoité.

Ceci est en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2014.

Yves Landry
Président de la Commission provinciale des grades de Judo-Québec Inc.